



TRIBUNAL DU CONTENTIEUX
ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES

Cas n° : UNDT/NY/2010/062
Jugement n° : UNDT/2013/073
Date : 25 avril 2011
Français
Original : anglais

Devant : Juge Ebrahim-Carstens

Greffe : New York

Greffier : Santiago Villalpando

MODESTE

contre

SECRETAIRE GENERAL DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

JUGEMENT

Conseil pour la requérante :

Aucun

Conseil pour le défendeur :

Alan Gutman, Service du droit administratif, Bureau de la gestion des ressources humaines, Secrétariat de l'ONU

Cas n° UNDT/NY/2010/062

Jugement n°

Cas n° UNDT/NY/2010/062

Jugement n° UNDT/2013/073

FayetteUNDT/2010/037, le Tribunal a intérêt à s'assurer que seules les instances en cours sont maintenues devant lui. Comme cela n'est plus le cas en l'espèce, la procédure est close.

Conclusion

9. Compte tenu de l'ordonnance n° 62 (NY/2010) et de l'absence de poursuite de la procédure, le Tribunal n'a plus de mesure judiciaire à prendre. L'affaire n° UNDT/NY/2010/062 est donc close sans avoir été examinée au fond.

(Signé
Juge Ebrahim-Carstens

Ainsi jugé le 25 avril 2011

Enregistré au greffe le 25 avril 2011

(Signé